



Siège Social :
5, rue Laugier
75017 PARIS

Téléphone : 01 53 75 31 31
Télécopie : 01 53 75 00 54
Site web: www.apfoudre.com

**Formation Protection Foudre
des bâtiments et des installations électriques
Module Installation I.I.P.F**

Cette formation est destinée à toute personne sensibilisée aux problèmes de protection contre la foudre des bâtiments et des équipements électriques et désireuse d'obtenir le niveau de qualification nécessaire à l'obtention du label Qualifoudre® délivré par l'Inéris.

Il est proposé deux niveaux de formation correspondants aux niveaux de qualification « I », Intermédiaire et « C », Complexe définis dans le référentiel Qualifoudre®.

La formation est réalisée par des professionnels hautement qualifiés membres actifs de l'Association Protection Foudre.

L'AUDITOIRE (3 à 8 personnes)

Installateurs Distribution électrique BT

**HORAIRES
LIEU DE LA FORMATION**

Le séminaire se déroule au siège de la FFIE
5, rue Hamelin 75016 Paris de 9h à 17h
Durée : Un jour niveau I – Deux jours niveau C

Pour une formation en région : nous consulter

LE PROGRAMME	NIVEAU
<p>1. PHENOMENES</p> <p>Historique Les définitions(densité de foudroiement) Formation du nuage de foudre Phénomènes précurseurs La décharge atmosphérique Valeurs typiques d'un choc de foudre Cartes d'activité orageuse</p>	<p>C</p>
<p>2. EFFETS</p> <p>Effets sur les structures Effets sur les conducteurs Effets sur les êtres vivants Effets thermiques Effets de différences de potentiels (tension de pas, amorçage,...) Effets électromagnétiques, électrodynamiques, électro chimiques, acoustiques et lumineux</p>	<p>C</p>
<p>6.DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE</p> <p>Parafoudres (technologie éclateur et varistances) Effets réducteurs (cheminement et blindage) Filtres Dimensionnement des protections Coordination des protections Installation des protections</p>	<p>C , I</p>

8. REGLES D'INSTALLATIONS

Installation d'un parafoudre
Réalisation des prises de terre
Fixation des conducteurs (vissages et soudures)
Mise à la terre des chemins de câbles
Raccordement des blindages

C, I

9. CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION

Mesure d'une prise de terre en BF
Mesure de continuité électrique
Inspection visuelle d'une installation
Vérification d'un parafoudre

C, I

10. NORMALISATION

Utilisation des normes dans le domaine de la foudre
Suivi de l'évolution normative

C

11. REGLEMENTATION

Les textes réglementaires concernant la foudre
Suivi de l'évolution des textes réglementaires
Installations Classées (exploitations des documents, exemples : Etudes des dangers, analyse de risques, rapport de sûreté,...)

C

PRIX (*) - CONDITIONS DE REGLEMENT

750 € HT par personne pour un jour de formation niveau I
1300 € HT par personne pour les deux jours de formation niveau C
Le déjeuner et les consommations sont compris (Hébergement non compris)
Règlement par chèque à l'ordre de l'Association Protection Foudre

- *le formateur est agréé. La formation fait donc l'objet d'une facture convention simplifiée*



**Formation Protection Foudre
des bâtiments et des installations électriques**

Module Installation I.I.P.F.

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : FONCTION :

PRENOM:

SOCIETE :

ADRESSE :
:

CODE POSTAL : VILLE :

TEL:

FAX :

E-MAIL :

Je confirme mon inscription pour la formation :

- Niveau « I » prix unitaire : 750 €HT soit 897 € TTC
- Niveau « C » prix unitaire : 1300 €HT soit 1554,80 € TTC

Adresse de facturation (si différente de celle inscrite ci -dessus):

.....
.....

Nous vous remercions de libeller votre chèque à l'ordre de Association Protection Foudre (TVA 19,6%)

Veuillez adresser cette fiche d'inscription à l'attention de :

Claude Roulleau Secrétaire Général
Association Protection Foudre
6, rue de la Vallée Chazay
28300 Saint Aubin des Bois
tél 06 72 76 05 51 / 02 37 32 99 93
e-mail : croulleau@wanadoo.fr

un reçu vous confirmant votre inscription vous sera retourné par courrier

Nom du signataire : Fonction :

Date : Signature et cachet de l'Entreprise:

Extrait des conditions générales de vente

Le prix du séminaire est celui pratiqué le jour de l'inscription

Les paiements devront s'effectuer par chèque bancaire à la commande

Une facture convention simplifiée vous sera adressée à l'issue du séminaire de formation, accompagnée d'une attestation de présence

L'Association Protection Foudre se réserve le droit d'annuler ou de reporter le séminaire si les effectifs sont insuffisants et vous informera au plus tard dans les huit jours précédant la formation.

En cas d'annulation trop tardive par le participant, c'est à dire moins de quinze jours avant le début du stage, l'Association Protection Foudre se réserve le droit de facturer des frais d'annulation pouvant atteindre 30% du prix du séminaire. En cas d'abandon en cours de stage, le prix de la formation sera facturable de plein droit et intégralement.